Le double clivage

(Hervé Cabre – CUEEP – USTL)

Une stratégie sophistique très efficace est celle qu'on peut appeler « du double clivage ».

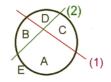
Sa relative simplicité et son efficacité redoutable lui valent d'être employée très souvent dans la vie politique, et dans la vie publique en général.

Il n'empêche que, en toute rigueur, notamment scientifique, cette pratique repose sur un usage déviant du langage, que nous avons donc le devoir, dans une université scientifique où il importe de maîtriser son discours avec sérieux, de dévoiler pour ce qu'elle est : une technique de manipulation de l'opinion ; et les conclusions qu'elle affiche et prétend défendre en les présentant comme des aboutissements d'une réflexion ne sauraient en aucun cas être prises comme le résultat d'analyses sérieuses ; au contraire, elles portent bien la marque d'*idéologies* extrêmement vivantes encore¹, mais qui ne sont que des idéologies, quoi qu'elles prétendent².

On en exposera d'abord le principe global de fonctionnement, et ensuite quelques exemples.

Le principe est très simple, comme le montre la figure ci-contre.

Prenons un ensemble (E), une population notamment, ou des groupes institutionnels, figuré par un cercle.



Un premier critère (1) permettra de diviser cet ensemble (E) en deux sousensembles, de part et d'autre de cette ligne de partage (1). C'est le premier clivage, portant plutôt sur un élément descriptif, sociologique.

Un second critère (2) permettra de définir une autre ligne de partage, (2). C'est le deuxième clivage, sur un thème propre à susciter une réaction morale tranchée, la désignation d'un bien et la condamnation d'un mal clairement définis.

Notons que, stratégiquement, ce procédé fonctionne plus efficacement quand les critères utilisés divisent *inégalement* l'ensemble initial (E). Les lignes de partage (1) et (2) ne passeront donc pas par le centre du cercle figurant l'ensemble (E); elles s'en éloigneront même sensiblement, pour définir clairement des sous-ensembles nettement majoritaires et minoritaires respectivement. Les actions stimulées à l'encontre de telle minorité n'en seront que plus violentes, avec une *allure* démocratique (en fait, une simple apparence perverse, car tout n'est là que manipulation) faisant croire qu'une majorité s'impose légitimement à une minorité. Bien sûr, le groupe positif (jugé bon) défini selon chaque critère sera toujours une majorité.

¹ C'est-à-dire, pour ce qui nous concerne ici, des discours où les réponses sont assénées vigoureusement, sans analyse et sans démonstration véritable, avant tout examen sérieux des questions et des problèmes.

Une affirmation idéologique est une réponse à une question non formulée, quand la réponse précède la question et la supplante, au lieu d'y répondre : dans l'idéologie, on n'examine pas un problème, on ne vérifie pas la pertinences des questions qui se posent, on assène d'emblée des réponses toutes faites, sans analyse, sans examen, sans débat réel (sinon la proclamation d'un *consensus évident*).

La violence péremptoire des affirmations *tient lieu* de formulation et d'examen de questions. Ainsi, on les fait passer en force. Mais il arrive aussi qu'on déploie de multiples raffinements sophistiques pour masquer le caractères absent ou fallacieux des « problématiques » invoquées.

⁽Jacques Derrida a développé ses travaux sur la « déconstruction » des discours idéologiques. Ses publications ont rencontré un vif succès, notamment aux Etats-Unis).

² Le propre des idéologies est toujours de se présenter comme *la* vérité, en dehors de toute validation claire.

Ces deux clivages (1) et (2) combinés divisent donc l'ensemble (E) initial en quatre sousensembles (A), (B), (C) et (D).

- (A) représente le groupe majoritaire (auxquels les destinataires de ces messages devront globalement s'identifier) situé du « bon côté » selon chacun des deux critères (1) et (2).
- (D), à l'inverse, représente le groupe minoritaire (le plus condamnable) situé su « mauvais côté » selon chacun des deux critères.
- (B) et (C) représentent deux groupes relativement minoritaires (donc plus facilement vulnérables) situés chacun du « bon côté » pour un clivage et du « mauvais côté » pour l'autre clivage.

Ce décor étant planté, il reste à le faire fonctionner, en mettant l'accent sur l'un des clivages, en le faisant tellement prévaloir sur l'autre qu'on fera mine de l'effacer (en fait, par sophisme, on dit sans dire en faisant semblant d' « oublier » ce qu'on vient de dire, tout en se le rappelant quand même³).

- (A) est toujours la position érigée en juge légitime (une majorité démocratique, qui plus est) ;
- (D) est le groupe condamné au regard de chacun des deux critères ;

Si on choisit d'accentuer finalement le clivage (1), alors (C) est le sous-ensemble condamné globalement grâce à ce dispositif de manipulation. Pourtant, il ne représente en général qu'un groupe sociologique, moralement neutre, mais ici condamné quand même, accablé par la vindicte injuste de tous ceux qui se laissent manipuler;

(D) est finalement le groupe épargné. Pourtant, au nom du critère plutôt moral (celui qu'on relègue finalement), c'est le groupe qui mériterait d'être condamné, mais ne l'est pas.

L'effet global de ce montage de manipulation mentale consiste à dévier vers (C) l'opprobre et les attaques qui devraient légitimement accabler (B). C'est donc une stratégie efficace pour détourner les coups vers des victimes de substitution qui serviront de boucs émissaires. Et, comme toujours dans ce cas, cela conduit à faire payer des victimes expiatoires innocentes à la place des vrais coupables.

Il importe donc, si l'on veut ne pas ignorer la rigueur scientifique qui s'impose ici, de s'exercer à percevoir un montage de ce type derrière des jugements idéologiques trop complaisamment présentés comme des évidences. Ce démontage s'impose si l'on veut tenter de neutraliser de tels jugements, ou au moins apprendre à ne pas en être dupe.

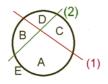
Toutefois, si simple finalement que soit ce principe de fonctionnement, il requiert malgré tout un effort de repérage et de démontage et une sensibilité aiguisée à le repérer dans des cas concrets. Les manipulateurs ont donc beau jeu devant eux : il leur suffit de spéculer sur la paresse et sur la naïveté béate de leurs destinataires pour les tromper plus aisément, et tirer profit de leurs suffrages. La puissance des sophistes est décidément impressionnante.

Voyons maintenant quelques exemples.

-

³ On parle parfois pour cela du « sophisme des épinards » : « je n'aime pas les épinards » ; « mais si je les aimais, comme je me régalerais! », en fait une parole en l'air, puisque la première proposition la neutralise.

La condamnation des sectes.



(E) représente l'ensemble des institutions, ou plutôt des groupes institutionnés, d'une société considérée.

Le clivage (1) s'appuie sur la destination sur la distinction entre les groupes estampillés « sectes », soit par les pouvoirs publics, soit par la tradition, et les autres groupes non désignés comme tels. La plupart de ces groupes refusent d'être ainsi qualifiés, mais sans pouvoir freiner les rumeurs. Ces « sectes » comprennent aussi divers groupes de « doux dingues », vite pointés du doigt

en fonction de leurs rituels folkloriques ou originaux, mais malgré tout inoffensifs le plus souvent.

Le clivage (2) se fonde non plus sur une étiquette, mais sur la réalité de pratiques institutionnelles d'enfermement sectaire (— la claustration autoritaire des adeptes à l'écart du monde, et la violence envers ceux qui résistent ou se révoltent, ou, pire encore, veulent quitter le mouvement [et deviendront alors des dénonciateurs bien informés de ses pratiques]; — le travail forcé gratuit ou sous-payé; — le surtravail, le manque de sommeil, l'alimentation carencée, qui conduisent à l'abrutissement docile des adeptes esclavagisés; — l'agressivité virulente envers tous les adversaires (tous les moyens sont bons pour les intimider, les neutraliser, les détruire : « poubellologie », chantages, harcèlement téléphonique, procès multiples, violences physiques sur les opposants et sur leurs proches [autant d'armes utilisées par tous les totalitarismes de la planète]); — les viols et l'esclavage sexuel, y compris pédophile, souvent accompagnés d'un harcèlement au moins moral des parents de ces enfants ; — le mépris agressif des normes de santé publique et d'éducation, notamment envers les enfants (problèmes de soins médicaux, de vaccinations, de transfusions sanguines..., de scolarisation...); — les captations de biens et d'héritages...; — les propagandes idéologiques agressives ou haineuses cultivant l'hystérie et la paranoïa, au service d'appareils pyramidaux sans contre-pouvoirs), et tout cela, même si les institutions en question relèvent de statuts administratifs tout autres (administrations, entreprises, organismes, associations, congrégations, ... groupes mafieux).

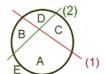
- (A) est donc l'ensemble (estimé) majoritaire de la société, à l'écart des sectes estampillées et des groupes adonnés aux pratiques sectaires. C'est le groupe non coupable par excellence, mais où se recrutent aussi les victimes potentielles de ces groupes sectaires.
- (D) est le groupe coupable à tous égards, toujours condamnable quel que soit le critère invoqué.
- (C) représente les sectes bien estampillées comme telles, mais inoffensives.
- (B) représente au contraire les groupes qui, soigneusement à l'écart de l'étiquette de « secte », se livrent néanmoins aux activités sectaires indiquées. Là réside véritablement le danger pour une société sui se veut démocratique.

Or, faire prévaloir le premier clivage sur le second, à s'attacher d'abord à l'estampille « secte » (à mettre l'accent sur le mot plutôt que sur la réalité des choses institutionnelles), conduit à faire payer (C) à la place de (B), à s'attaquer facilement à des groupes inoffensifs pour ne pas importuner les groupes et institutions réellement dangereux. C'est ainsi une excellente manœuvre de diversion vers un objectif symbolique, pour préserver ce à quoi on ne veut pas porter atteinte. C'est aussi une excellente stratégie de « langue de bois » : au nom de principe proclamés effectivement louables (défense des libertés, de la démocratie, des droits de l'homme même...), on laisse faire, voire on encourage objectivement les groupes qui menacent la démocratie républicaine des citoyens.

Exemple 2

La condamnation de l'Autriche et des néonazis

(E) est l'ensemble des peuples européens.



Le clivage (1) distingue les Autrichiens (C & D) du reste des Européens (A & B). C'est une caractérisation purement descriptive, sans connotation morale au départ.

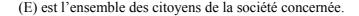
Le clivage (2) oppose les néonazis (B & D) aux démocrates en général (A & C) ; un clivage très marqué politiquement et moralement.

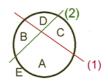
- (A) représente la majorité des démocrates européens, hors Autriche.
- (D) désigne les néonazis autrichiens, légitimement condamnés.
- (C) représente les démocrates autrichiens, finalement condamnés et trahis (dont on fera comme s'ils n'existaient pas, en amalgamant tout Autrichien à un néonazi).
- (B) désigne les néonazis de l'Europe en dehors de l'Autriche, condamnables mais en fait épargnés (puisqu'on fera finalement comme si cette catégorie logique était vide et non représentée).

Faire prévaloir le clivage (1) fondé sur la nationalité revient donc à faire des démocrates autrichiens des victimes de substitution, condamnées et accablées par des sanctions économiques et politiques à la place des groupes véritablement dangereux pour la démocratie européenne, qu'on évitera ainsi d'importuner et même de désigner.

Exemple 3

La condamnation des fonctionnaires à la place des exploiteurs





Le clivage (1) oppose les « fonctionnaires » (hauts fonctionnaires et fonctionnaires de terrain amalgamés) (C & D) et les autres qui travaillent dans le secteur privé (A & B); un clivage sociologique simplement descriptif.

Le clivage (2) oppose les « exploiteurs » (B & D) et les « exploités » (A & C) ; les premiers étant les décideurs économiques (le premier pouvoir aujourd'hui) et politiques et tous leurs affidés, qui tirent profit du « système » ; les seconds étant ceux qui, tout en produisant des richesses, se voient dépossédés (par la pression sur les salaires, par le *dumping social*, par le chômage et le dressage par la précarité) du fruit de leur travail, pour constituer les rentes qui enrichissent les premiers. Ce clivage est bien sûr vivement orienté politiquement et moralement.

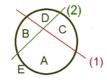
- (A) représente les salariés et les « exploités » du secteur privé, érigés en instance de référence du jugement.
- (D) désigne les (hauts) fonctionnaires « exploiteurs », condamnés à double titre.
- (B) désigne les « exploiteurs » du secteur privé et leurs relais sociaux : des prédateurs finalement épargnés.

(C), ce sont les fonctionnaires de terrain, « exploités » mais non reconnus comme tels, et servant de boucs émissaires à la place de (B).

Exemple 4

La condamnation des Arabes comme voleurs (un thème raciste classique)

(E) est l'ensemble de la population d'un territoire donné.



Le clivage (1), sociologique et descriptif, distingue les Arabes (C & D) de ceux qui ne le sont pas (A & B).

Le clivage (2), « moral », oppose les voleurs (B & D) et ceux qui ne le sont pas (A & C), mais restent des victimes potentielles des précédents.

- (A) représente les non voleurs non Arabes, bien sûr non condamnés et érigés en instance de référence du jugement.
- (D) désigne les voleurs Arabes, légitimement condamnés, comme voleurs.
- (C) représente les non voleurs Arabes, non condamnables en principe, mais qui seront de fait finalement condamnés, toujours soupçonnés *a priori*, au nom de cette manipulation raciste, d'être des voleurs.
- (B) désigne les voleurs non Arabes, normalement condamnables, mais finalement épargnés à la faveur du soupçon *a priori* qui ne pèse pas sur eux, mais sur les Arabes en général.

La manipulation raciste, en privilégiant le clivage (1) sur l'autre, conduit à faire payer (C) à la place de (B). On a ici l'illustration d'un mécanisme fréquent employé pour étayer (de manière sophistique) des jugements racistes sur le « délit de sale gueule ».

Il convient bien sûr de dénoncer cette logique pervertie ; mais il faut le faire aussi pour la réponse tout aussi raciste qui est faite à cette perversion :

En effet, un racisme pro-Arabe conduit complaisamment à prétendre que, par principe, la catégorie (D) est un ensemble vide ; qu'il n'y a pas de voleur Arabe, que les voleurs ne sont pas Arabes ; qu'être Arabe, même, prémunit d'être voleur ; ou encore que, pour un Arabe, voler un « Rom », un non Arabe, ce n'est pas du vol.

Certes, on pouvait comprendre une telle logique à l'époque ou les populations Arabes étaient occupées par des métropoles coloniales ; cela faisait partie, légitimement alors, d'une lutte anticoloniale parfaitement normale. C'était alors une réponse raciste à un racisme colonial opposé.

Mais tel n'est plus le cas de nos jours, dans notre société : on ne peut plus parler légitimement d'une situation coloniale. Céder à une telle logique raciste doit donc désormais être reconnu pour ce qu'est réellement cet acte : un acte raciste, justifiant à son tour des réponses racistes, tout ceci envenimant gravement les rapports sociaux dans notre pays.

Ajoutons que se replier sur le racisme pour justifier toute stratégie de discrimination, à l'embauche notamment, est une solution à la fois dangereuse et inefficace :

c'est dangereux car cela empoisonne notre société, en conditionnant chacun à se replier complaisamment sur des « identités » communautaires ;

et c'est parfaitement inefficace : le « jeune » qu'on n'embauche pas, dit-on, à cause de sa « mauvaise » appartenance raciale ou communautaire subit en réalité une pression à l'embauche et à l'emploi qui pèse *également* sur tous les salariés, sur tous ceux qui ont besoin de leur travail pour vivre. Le but est de le fragiliser par tous les moyens pour se mettre soimême, comme employeur potentiel, dans une position encore plus forte, et lui imposer de « brader » ses qualités et ses compétences, qu'on ne lui reconnaîtra jamais que difficilement. Pour cela, la « race » est un argument tout à fait anecdotique ; si celui-là ne fonctionnait pas bien, on en emploierait un autre.

Individuellement, le repli communautaire est une erreur d'appréciation, qui ne console pas longtemps d'avoir été rebuté.

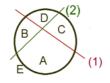
Et socialement, c'est une erreur stratégique bien plus grave encore : grâce au racisme, les salariés potentiels nourrissent entre eux des clivages et des haines qui permettent de mieux les diviser pour mieux leur imposer la dure loi du pouvoir économique dominant. Cette fonction sociale du racisme doit donc nous inciter à ne pas y céder trop complaisamment, à moins qu'on ne veuille se rendre soi-même complice de donner aux actuels « maîtres du monde » un pouvoir encore plus grand et plus efficace pour nous dominer et nous exploiter.

Exemple 5

La condamnation des Juifs comme riches, banquiers & financiers, exploiteurs et profiteurs

(un thème classique de l'antisémitisme d'extrême gauche)

(E) est l'ensemble de la population d'un territoire donné.



Le clivage (1), descriptif, distingue les Juifs (C & D) de ceux qui ne le sont pas (A & B).

Le clivage (2), « moral », oppose les riches « exploiteurs et profiteurs », banquiers et financiers (B & D) d'une part, et les « exploités » pauvres (A & C) d'autre part.

- (A) représente les non Juifs « exploités », groupe non condamné, défini comme référence du jugement de condamnation.
- (D) désigne les Juifs « exploiteurs », condamnés pour raison « morale ».
- (B) désigne les non Juifs « exploiteurs », condamnables en principe mais épargnés finalement.
- (C) représente les Juifs « exploités », non condamnables, mais finalement condamnés, à la place de (B) comme boucs émissaires innocents mais accablés.

C'est là un mécanisme classique de l'antisémitisme, dont on voit aussi très bien la fonction de manœuvre de diversion : il permet de détourner les coups vers des victimes faibles et faciles à persécuter, et d'éviter en même temps de nuire à des groupes effectivement condamnables selon les raisons définies.

C'est aussi un chef d'œuvre de manipulation idéologique et de langue de bois : on fait mine de reconnaître publiquement des « idéaux » populaires (voire « populistes », la haine des élites, des puissants, des riches « accapareurs »...) et même d'y acquiescer ; pendant que, au même moment, on

persécute des victimes de substitution *pour* protéger *ipso facto* ceux qui devraient véritablement subir la vindicte et l'opprobre des peuples.

Ce racisme antisémite doit être dénoncé pour ce qu'il est et démonté dans ses mécanismes.

Il en va de même pour la réponse juive traditionnelle opposée à cet argument, qui consiste à prétendre que le groupe (D) est en réalité inexistant, qu'il ne correspond à rien ni à personne, est faux, bien sûr. Il y a des « exploiteurs » parmi les Juifs comme parmi tous les peuples revendiqués comme tels de la planète. Cela revient à jouer la dénégation de cette réalité toujours nuancée : qu'il existe, banalement, des coupables et des non coupables à la fois parmi les Juifs et parmi les non Juifs.

Cette stratégie de lutte contre l'antisémitisme (dont l'objectif est bien sûr légitime) est toutefois perverse en ce qu'elle consiste à remplacer une généralisation abusive par une autre, tout aussi fausse. De « tous les Juifs sont coupables », on passe à « aucun Juif n'est coupable », en relation avec « les coupables sont des *goyim*, des non Juifs » [et l'on sait que c'est là un terme d'exclusion dans la tradition juive]. Cela va même jusqu'à donner à penser que le fait d'être Juif relativise, atténue la faute.

En fait, cette stratégie est vicieuse parce qu'elle remplace un racisme par un autre ; à *l'antisémitisme*, évidemment condamnable comme *racisme*, on substitue le *prosémitisme*, tout aussi raciste et condamnable que le précédent (mais, ce qui est aussi significatif de cette stratégie de dénégation, ce racisme prosémite est rarement nommé comme tel et reconnu comme un racisme : on parle généralement de « complaisance »).

Un tel racisme, que les Juifs n'échappent pas à pratiquer, et qu'on trouve dans tous les racismes de la planète (à propos des Juifs, des Han Chinois, des Corses, des Basques, des Serbes, des Hutus...) est toujours brandi, positivement dit-on alors, à l'appui de communautarismes ethniques affirmés. Mais l'idéologie raciste, au nom d'une pureté, d'une supériorité ou d'une spécificité irréductible de la race considérée, est prompte à se trouver à son tour des boucs émissaires, déchaînant sur la planète des cascades de violences.

Dans le foisonnement des tensions que la mondialisation des échanges déchaîne de nos jours, il importe d'apprendre à repérer ces mécanismes pour n'en pas être dupes, pour tenter de ne pas s'en rendre complices, et éviter d'en être les victimes. Il y a là un véritable enjeu de solidarité humaine, si l'on veut bien le reconnaître.